# Valoriser et fidéliser ses salariés

**Objectifs :**
Connaître les méthodes pour fidéliser ses collaborateurs
En savoir plus sur les leviers de motivation
Préparer et suivre l'intégration d'un nouveau salarié jusqu'à la fin de la période d'essai
Savoir réaliser des feed-back auprès de chacun de ses salariés
Bien communiquer pour anticiper d'éventuelles tensions

**Public concerné et prérequis :**
Tout public
Pas de prérequis

**Intervenant(s) :** HAIK Alexandra

**Qualification des intervenants :**
Consultante Formatrice qui dispose des compétences techniques, professionnelles et pédagogiques (validées par des diplômes et une expérience professionnelle en lien avec la thématique)
Spécialiste des pratiques de recrutement

**Moyens pédagogiques et techniques :**
Présentation sur grand écran (exposé théorique)
Echanges interactifs entre les participants (retours d'expérience, jeux de rôle)
Réalisations d'exercices pratiques et reformulation des connaissances

**Durée de la formation :** 6 heures.

**Nombre de participants maximum :** 12 stagiaires.

**Programme :**
Matin :
Les méthodes de fidélisation
- Les leviers pour fidéliser et garder ses salariés

Les leviers de motivation
- Les leviers monétaires
- Les leviers psychologiques
- La boussole de motivation individuelle

Le suivi d'intégration d'un nouveau salarié
- L'anticipation / La préparation
- Le suivi de la période d'essai à l'aide d'indicateurs

Après-midi :
Les entretiens de suivi : Les feed-back
- Une méthode incontournable : Le DESC
- Les différents moyens de valoriser un salarié en entretien

La communication et ses biais d'interprétation
- Zoom sur la communication non violente et ses techniques pour éviter ou apaiser les tensions

**Modalités d'évaluation des acquis :**
Bilan oral de la formation (tour de table)
Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

**Sanction visée :** Attestation de fin de formation

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**
Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :**
Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).
Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var
Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

**Taux de satisfaction de la formation :** Nouveauté 2023

**Conditions tarifaires :**

**Adhérents ARAPL Provence et Var**
**Tarif HT :** 100,00 €
**Tarif TTC (TVA 20 %) :** 120,00 €

**Non-adhérents ARAPL Provence et Var**
**Tarif HT :** 150
**Tarif TTC (TVA 20 %) :** 180